



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E208112

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2026

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/10/2024

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 31/10/2024

Capital : 5 000

Raison sociale : SOLISS FACTORY

26 RUE DES GAULOIS
68390 SAUSHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MULHOUSE

Siret : 934 765 389 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 168180121G

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 168180121G

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone :

Fax :

Portable : 0650993092

Site Internet : <http://WWW.SOLISSFACTORY.COM>

E-mail : andrea@solissfactory.com

Responsabilité légale :

TASKAFA ERKAM PRÉSIDENT / DI FOGGIA AGOSTINO DIRECTEUR GÉNÉRAL /
BONA DOMENICO ANDREA GIUSEPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	10/12/2024
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Chauffagiste,Maçon,Plâtrier / Plaquiste)	07/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/04/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/04/2025
o Ventilation mécanique	07/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	07/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/04/2025
o Isolation des combles perdus	07/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/04/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	10/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1